

Le secours de soutien aux familles de marins disparus ou périés en mer

Lorsqu'un [marin](#) 

[1] a disparu ou périé en mer dans le cadre de son activité professionnelle, un secours de soutien peut être versé à sa famille dans l'attente de l'indemnisation par des prestations légales ou des assurances privées.

Conditions d'attribution

Le secours de soutien aux familles de marins disparus ou périés en mer est attribué sous réserve des conditions suivantes :

- le marin disparu ou périé en mer était en activité, patron ou salarié, employé du **secteur artisanal** ;
- le marin était affilié à l'Enim ;
- le marin n'avait pas souscrit d'assurance collective obligatoire, telle que l'assurance résultant d'une convention collective.

Les bénéficiaires

Le secours de soutien aux familles de marins disparus ou périés en mer est attribué au conjoint, concubin ou pacsé, ou à l'ascendant si le marin était seul, ainsi qu'aux enfants à sa charge.

Cumul des prestations

Attribué sans condition de ressources, le secours de soutien aux familles de marins disparus ou périés en mer peut se cumuler avec les prestations légales versées par l'Enim sous le régime de prévoyance.

Montant de l'aide

Le montant du secours de soutien aux familles de marins disparus ou périés en mer est forfaitaire.

Il est revalorisé au même taux et à la même date que les pensions de retraite de l'assurance vieillesse des marins.

Pour plus d'informations, consultez le [Règlement d'Action Sanitaire et Sociale](#) [2].

CONTACT :

Courriel :

ue.mine@ta.elacos.noitca [3]

Téléphone :



du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine

Adresse de correspondance :

Enim
Département des politiques sociales maritimes de l'action sanitaire
et sociale et des préventions (DPAP)
27 quai de Solidor
CS 31854
35418 Saint-Malo Cedex

[Tous les contacts à votre écoute](#) [4]



[5]

À télécharger dans votre [Espace personnel Enim](#) [5] > J'obtiens un document > Aides sociales :

- [Aides sociales - Demande de soutien aux familles de marins disparus ou périssés en mer](#)

URL source: <https://www.enim.eu/action-sociale/secours-de-soutien-aux-familles-de-marins-disparus-ou-peris-en-mer>